l'Albenc

N° 65 Mars 2011

Pour plus d'infos, RDV sur :
albenc.sud-gresivaudan.org

Alb'Résidence

Nouvelle opération « Centre Bourg ».
Le projet entrepris avec Dauphilogis a été abandonné, suite au retrait de notre partenaire.
La commune reprend donc entièrement à son compte cette nouvelle opération.
Elle assure seule la commercialisation des logements.
Les 8 appartements sont commercialisés **à prix coûtant.**
Profitez du nouveau **prêt à taux zéro** (PTZ)
Si vous souhaitez **investir** ou si vous exercez une **profession libérale**, ce projet immobilier peut également vous intéresser.

La commune pourra répondre directement à toute demande particulière.
Le prix de vente des logements a été arrêté par le Conseil municipal à 1990 € TTC le m2.
Encore disponible :
1 T2 à 116 962 €
3 T3 à partir de 120 812 €
2 T4 à partir de 140 752 €

Ne laissez pas passer cette opportunité !

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de mairie au 04 76 64 74 16

Dossier complet disponible à partir du 20 mars 2011.

Le Marché c'est la vie

Notre marché se trouvait bien dégarni après le départ en retraite de M. Martin, primeur.
Depuis début mars, le marché a retrouvé de l'animation. Trois sympathiques commerçants s'installent chaque mercredi matin :
Mme Calendini de Cognin, fleuriste,
M. Didier de Renage, primeur producteur,
M. Roux de St Sauveur, boucher charcutier.
Ils sont venus rejoindre Mme Chomier de la Roche de Glun, fromager (Ter'frais).
Comment remercier ces commerçants qui redonnent vie à notre marché ?
Venez simplement leur rendre une petite visite et remplir vos cabas avec des produits de qualité.

A mercredi prochain sur le marché de l'Albenc !

L'équipe rédactionnelle :
Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Cheryl Rolland, Ghislaine Zamora.

Zoom sur le personnel communal

Nos secrétaires : Josiane MARCHAND et Geneviève GIRODIN ont répondu à nos questions.

Que faisiez-vous auparavant ? Depuis quand travaillez-vous pour la commune ?

Geneviève Girodin :

Après un bac littéraire, j'ai travaillé à la MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale) et à l'hôpital de Tullins auprès d'enfants handicapés mentaux. J'ai interrompu mon activité professionnelle pour élever mes deux filles. C'est en 2002 que j'ai commencé à effectuer de nombreux remplacements à l'école de l'Albenc en tant qu'ATSEM, et au secrétariat de mairie.

En 2005, j'ai obtenu un poste d'adjoint administratif à mi-temps pour seconder Josiane, complété par 9 h 30 hebdomadaire de service à la cantine.

Josiane Marchand :

Après un DEUG (Diplôme d'Etude Universitaire Général) de Psychologie et un passage à l'école d'infirmière, j'ai débuté ma carrière en 1976 comme secrétaire intercommunale dans les communes de Beauvoir, Saint Pierre de Chérennes et à l'Albenc.

En 1990, j'ai intégré le poste de secrétaire de mairie à l'Albenc à temps plein. En 2006, j'ai été promue au poste d'attaché.

Comment est réparti le travail entre vous ?

G.G :

Mon travail consiste principalement à accueillir, renseigner et orienter le public pour tout formulaire administratif, constitution de dossier, … sur divers thèmes :

- *état civil,*
- *urbanisme,*
- *dossier agriculteurs,*
- *élections,*
- *service militaire,*
- *secrétariat CCAS (dossier APA, aide sociale…), etc.*

Josiane Marchand

Je réponds au téléphone, je fais les courriers et les convocations.

J.M :

Mon poste d'attaché m'amène :

- *A faire le lien entre les agents communaux, les administrés et les élus.*
- *Gérer les dossiers du personnel, fiches de paie…*
- *Préparer et mettre en forme le budget,*
- *Gérer la trésorerie,*
- *Suivre l'actualité juridique (veille juridique)*

J'assure également la permanence accueil le samedi matin, une semaine sur 2.

Qu'aimez-vous dans ce travail, et quels en sont les difficultés ?

G.G :

J'aime beaucoup le contact avec les gens et la diversité des tâches. En même temps, c'est ce qui fait la difficulté du travail, car il faut gérer les réclamations et apporter des réponses rapides aux administrés.

J'ai eu ainsi à répondre à des demandes inattendues : «Est-ce que le magasin à l'entrée du village vend des pantalons ?», une autre fois si je savais où le Club de l'Age d'Or avait acheté ses « tuc » (biscuit apéritif). (rires !!)

J.M :

Le fait de travailler dans une petite mairie demande des connaissances dans tous les domaines, la multitude de tâches donne à mon poste tout son intérêt mais constitue également la plus grande complexité. Ce n'est pas toujours simple d'être une petite équipe. J'ai choisi ce métier pour me rendre utile et être au service du public.

Pensez vous que votre rôle soit reconnu auprès des administrés ?

G.G et J.M

Nous espérons satisfaire le plus grand nombre, mais vous connaissez le phénomène quand on est content, on ne le dit pas !

Qu'auriez-vous à rajouter pour conclure ?

G.G :

Je profite de votre question, pour faire une demande aux usagers par rapport aux horaires de fermeture de l'accueil. A 11 h30, je vais rapidement mettre en route le repas des enfants de la cantine, ainsi j'apprécierai que les dernières personnes arrivent au plus tard à 11h15 pour me permettre de traiter leur demande avant 11h30.

J.M

Pour ma part, je conclurai en soulignant le bon esprit de notre village qui permet de travailler agréablement avec mes collègues, les associations, les habitants et les élus.

Geneviève Girodin

Echos du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de l'Albenc, réuni le 1er avril 2011, considérant qu'il est nécessaire d'augmenter les ressources de la commune dont les dépenses augmentent considérablement, à l'unanimité, décide que tous les propriétaires de chiens, sauf les deux exceptions prévues, paieront une taxe à partir du 1er janvier prochain.

- **Chiens d'agrément : 20 €**
- **Chiens de chasse : 10 €**
- **Chiens de garde : 5 €**

(Suite page 6)

Improv'Isère

La Section Dessin de la MJC, accueille cette nouvelle rencontre théâtrale, le Samedi 26 Mars 2011 à la salle des Fêtes de l'Albenc de 17h30 à 22h30

Samedi 26 Mars 2011, à L'Albenc des comédiens amateurs vont participer à la quatrième édition d'Improv'Isère

"Improv'Isère" est proposée par Profession Sport 38 (Animation en Milieu Rural), en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère.

Tout au long de l'année, dans les communes de l'Isère, des cours de Théâtre sont animés par Léon Rodrigues dans le cadre des actions en milieu rural.
Dans l'idée de rapprocher le Sport et la Culture, Profession Sport 38 propose "Improv'Isère" évènement alliant les différents ateliers de Léon.
L'Albenc reçoit cette année les équipes du Centre d'Animation de Maubec, du Centre Social de la commune de Charvieu-Chavagneux et l'Association Sport & Loisirs de Saint Martin d'Uriage ; cet évènement, aura lieu avec des ados et des adultes participants aux deux finales de la soirée dans leur catégorie.

Tout au long de la soirée, ces rencontres théâtrales choisissent leur camp : musique live chauffante, coups de sirène et lancements de chaussettes propres… On assiste à une dizaine d'histoires théâtralisées par match.
Le public peut vivre des moments d'exception, uniques à chaque thème...
Rien n'est écrit à l'avance et le jeu se fait une fois le coup de sifflet donné dans la salle…Ambiance garantie !

**Entre joute théâtrale et numéro d'acteurs, " Improv'Isère " offre à tous les fans de théâtre et de sport des spectacles inédits, uniques et irrésistibles.
Du théâtre comme un sport ! Du sport comme un show !
Un spectacle où le public applaudit une réplique comme on ovationne un but.**

Cette année, de nouveau l'imagination, l'énergie et l'originalité vont marquer cette quatrième participation.

Bonne chance à tous les participants !!!

Tous en roller

Le 9 avril 2011 : journée « tous en roller » pendant laquelle se déroulera la troisième édition de la course « l'Albinoise », comptant pour le championnat Rhône-Alpes.
La course sous les noyers est très prisée par les compétiteurs, et on vient même du sud ouest pour en découdre ! Ce sera aussi l'occasion de voir et d'essayer les différentes disciplines du roller et de goûter le fameux cochon grillé qui clôt cette journée.

Calendrier des manifestations

Inauguration de la place du «19 MARS 1962»
Samedi 19 mars 2011

Vide grenier organisé par le Sou des Ecoles
Dimanche 20 mars 2011

Elections cantonales
Dimanche 20 mars 2011 et 27 mars 2011

Théâtre « Improv'Isère » organisé par la section Dessin de la MJC
Samedi 26 mars 2011

« Tous en rollers » organisé par la section roller de la MJC
Samedi 9 avril 2011

Vente de fleurs organisée par le Sou des écoles
Dimanche 1er ou 8 mai 2011

Exposition de Dessin
Samedi 11 juin et dimanche 12 juin 2011

Kermesse organisée par le Sou des Ecoles
Vendredi 17 juin 2011

Gala de Danse
Samedi 18 juin 2011

Feux de la St-Jean organisés par la MJC
Vendredi 24 juin 2011

Info rentrée scolaire 2011

Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2008, des nouveaux arrivants, et toutes les demandes de dérogation auront lieu en mairie.

Suite à l'inscription en mairie, le directeur de l'école recevra les parents pour finaliser l'admission les **Lundis 4, 11 et 18 Avril de 8h30 à 11h 30 et de 13h30 à 16h30.**

Autres demandes sur RDV le lundi au 04.76.64.72.83

Et les autres jours au 04.76.64.37.98

Les parents doivent se munir des pièces suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé de l'enfant

Info CCAS

Microcrédit : coup de pouce

Pour Qui ?
Une solution pour les personnes n'ayant pas ou plus accès au financement classique, salariés précaires, chômeurs, allocataires du RSA (ancien RMI), petite retraite...

Pour Quoi ?
Un projet professionnel (création ou maintien de l'emploi)
Ex : achat de matériel ou réparation d'un véhicule utilitaire etc.

Une aide ponctuelle personnelle
Ex : financement de petits travaux d'aménagements, de biens d'équipements indispensables (machine à laver…), de certaines formations*, d'un moyen de transport, du permis de conduire, de frais médicaux exceptionnels non couvert (dentaire, dépassement pour une opération…)

4 particularités différentes du crédit classique :
- Un taux plus bas qu'un crédit classique (taux fixe)
- Un accompagnement personnalisé
- L'assurance décès invalidité offerte
- Gratuité des frais de dossiers, pas de caution demandée

Conseil CCAS :
Ne pas hésiter à comparer les offres, à se faire conseiller.
Pour vous aider à vérifier que la proposition de la banque correspond bien à un microcrédit : taux bas,…… etc, parlez en autour de vous, vous pouvez également vous tourner vers la mission locale, pôle emploi, les services sociaux, le CCAS….
Attention, le microcrédit ne peut pas servir à rembourser un autre prêt.

*la mission locale et le pôle emploi peuvent vous renseigner car La région Rhône Alpes prend en charge de nombreuses formations.

La Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire, la Mission Locale Pays Sud Grésivaudan peut vous aider dans vos recherches :
- D'emploi
- De formation
- De projet professionnel
- De vie quotidienne (transport, logement, culture, sport, loisirs,…)

Lieux de permanences sur rendez-vous : Vinay, Saint Marcellin, Saint Romans et Pont en Royans
Pour vous inscrire, prenez rendez-vous soit
- par téléphone au 04 76 38 83 42,
- soit directement au 1er étage de la Maison de l'Economie à St-Marcellin.

Horaires d'ouverture au public :
lundi de 14 h à 17h30,
du mardi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30.

Urgent

Suite à la liquidation judiciaire de Monsieur Burcez, le commune vend ou loue le cabinet dentaire **entièrement équipé.**

Info santé

Le brûlage à l'air libre de végétaux : gros émetteur de polluants !

Une contribution importante à la pollution atmosphérique :

Le brûlage à l'air libre de végétaux émet de nombreux polluants parmi lesquels les particules (poussières) et les dioxines et furanes, véritables préoccupations nationales pour la santé publique.

Une étude récente du réseau Atmo Rhône-Alpes a mis en avant les éléments suivants :

- un seul feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :
  - une voiture essence récente qui parcourt 8500 km (3500 km pour une voiture diesel) ;
  - 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fuel ;
  - 40 à 400 trajets, selon le véhicule, pour rejoindre la déchetterie la plus proche ;
- si tous les propriétaires d'un pavillon d'une agglomération de 400000 habitants font un seul feu de ce type par an, ils contribuent à l'émission d'autant de dioxines et furanes que l'incinérateur qui brûle les déchets ménagers de cette agglomération pendant un an.

Le brûlage des déchets verts est formellement interdit en Isère (arrêté préfectoral du 05-05-2008, en application du code de l'article L541-1 du code de l'environnement) :
Le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

Il faut privilégier la valorisation par compostage :

- **soit en compostant soi-même ses déchets verts pour produire un amendement organique de qualité ;**
- **soit en apportant ses déchets verts à la déchetterie la plus proche.**

Le point sur la collecte des ordures ménagères

Henri Cazes , délégué de l'Albenc et membre du bureau du SICTOM, nous répond.

Quels sont les résultats enregistrés depuis la mise en place de la redevance incitative ?

Nous avons pu constater sur la zone test, une modification du comportement des usagers. Les premiers résultats sont encourageants :

- *diminution du volume des ordures ménagères résiduelles destinées à l'enfouissement, ce qui réduit le coût de transport et d'élimination des déchets,*
- *augmentation de la quantité de déchets triés, ce qui apporte des recettes au syndicat,*
- *fréquentation de plus en plus importante de la déchèterie de Vinay,*

De nombreuses personnes font des efforts en amont pour réduire leur production d'ordures, soit au niveau de leurs achats, soit par le biais du compostage.
Sur le territoire de la Communauté de communes, plus de 9 personnes sur 10 adhèrent au nouveau dispositif et participent à la réussite de sa mise en place.

Pourtant tout n'a pas été parfait au moment de l'extension sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes…

Il est vrai que l'extension du système sur les 16 communes de la CCV n'a pas été simple et a rencontré des oppositions, jusqu'à des actes de vandalisme irresponsables.
La société prestataire s'efforce d'intervenir dans les plus brefs délais pour maintenir le matériel en bon état de fonctionnement. A ce jour, la situation s'améliore.
La Gendarmerie nationale va intervenir à la demande du SICTOM pour faire cesser les agissements inacceptables de quelques irréductibles.

Quels points restent à améliorer ?

Trop de sacs sont encore déposés au pied des points propres ou évacuer vers des communes voisines. N'oublions pas que l'enlèvement et le traitement de ces sacs restent à notre charge !
Je rappelle que, quelque soit le nombre de vos dépôts, le montant de votre redevance prendra en compte la part fixe et un minimum de 6 dépôts par personne et par an.
Alors, pourquoi prendre la peine de transporter des sacs alors qu'un point propre se trouve à proximité de chez vous ?

Il faut mieux trier :
- Les métaux,
- les bidons d'huile,
- les cartonnages,
- les déchets verts et autres qui n'ont pas leur place dans les bacs. Ils doivent prendre la direction de la déchèterie.
***Les déchets de soin** doivent absolument emprunter une filière spécifique. Le SICTOM met à la disposition des particuliers un **service gratuit** pour évacuer leurs déchets de soin.*
Renseignez-vous au 04 76 38 66 03.

Le recyclage des déchets est une source de recettes pour le SICTOM et ainsi fait baisser la facture. Par contre, toutes les erreurs de tri ont un coût supporté par chacun d'entre nous. Un bac refusé au centre de tri de Penol doit être retransporté puis enfoui à Chatuzange.

Le nouveau système ne profite-t-il pas au SICTOM ?

Le SICTOM n'est pas une entreprise privée ! C'est un syndicat, composé d'élus délégués par leurs communes, qui remplit une mission de service public.
Les recettes du SICTOM proviennent de nos redevances et de subventions. Elles couvrent simplement les charges et les dépenses de fonctionnement.

Notre facture va-t-elle augmenter ?

Un des objectifs du dispositif reste la maîtrise des coûts de gestion des déchets.

La redevance incitative permet de récompenser les efforts de tri.
En 2011, notre tarification restera inchangée alors que les factures augmenteront d'environ 6% sur les communautés voisines.

Sur la zone test, nombre de foyers « qui jouent le jeu » ont vu le montant de leur facture diminuer par rapport à l'ancien système.

En conclusion…

La réduction du volume des OM et le tri des déchets répondent à des préoccupations environnementales partagées par le plus grand nombre. Nous comptons sur le comportement citoyen de chacun pour assurer le succès de notre dispositif innovant. La redevance incitative avec apport volontaire sera étendue aux Communautés de communes de Saint Marcellin et de la Bourne à l'Isère en 2012.

Le site de compostage collectif, victime de son succès.

Dans le précédent bulletin, les bénévoles du site de compostage de quartier de l'Albenc ont lancé un appel à l'aide qui est malheureusement resté sans réponse. (voir BM 64)

En effet, il est facile de constater que ce lieu de valorisation des déchets ménagers est très, voire trop fréquenté . **Les bénévoles n'ont pas l'intention de continuer à gérer les résidus de repas de tous les villageois.** Ils refusent de continuer seuls leur contribution citoyenne.
Nous vous rappelons que la commune a mis à votre disposition ce lieu dans un souci d'équité, pour permettre aux albinois qui ne possèdent pas de jardin de pouvoir réduire eux-aussi le volume de leur poubelle.
Cet endroit est un « plus » qui n'est géré ni par la mairie, ni par le SICTOM .
Pour continuer à vivre, ce compostage de quartier pourrait être déplacé dans un endroit moins facile d'accès. Seuls les habitants volontaires qui se seront fait connaître pourront y accéder . Ils devront s'engager à participer à la gestion du site en fonction de leur temps et de leurs aptitudes (quelques minutes par mois suffisent)

Pour que le site ne disparaisse pas, contactez les personnes référentes au 06.76.33.43.08 ou 06.30.20.68.89.

Exposition du SICTOM

Qui est le SICTOM ?
Savez-vous tout sur la redevance incitative ? Connaissez-vous la plate-forme multifilières de gestion des déchets de Saint Sauveur ?

Pour apporter des réponses à ces questions, le SICTOM présente une INFO EXPO du 28 février au 21 mars.
Exposition itinérante que vous êtes invités à découvrir à la Mairie de l'Albenc, aux heures d'ouverture habituelles.

Les humeurs d'**Alby Lanoix**

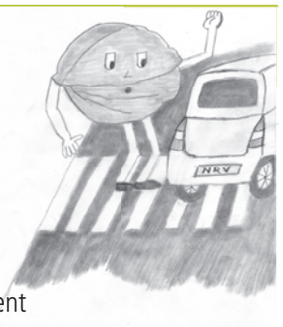

Ça y est, me revoilà…..
Y en a qui font vraiment tout pour me faire sortir de mes gonds.
Avez-vous vu le bazar devant l'école à 11H30 et 16h30 ? Des voitures garées n'importe comment sur le trottoir et c'est chaque année la même chose….
Les nounous avec leurs poussettes et les enfants qui rentrent à pied chez eux sont obligés de marcher sur la route….
Comment y faut le dire ? faire des panneaux 4 par 3 ? des messages à la radio ? ou un clip vidéo à la télé ?
Ah, au fait, en parlant de télé, vous êtes au jus de ce qui se passe avec la TNT ? Parc'que moi j'y comprends rien du tout . Heureusement mon copain Gérard, lui c'est un pro de tout ce qui se bidouille et il m'a expliqué un peu tout ça :

« La mise en service de la TNT sur l'émetteur de St Gervais est réalisée partiellement :
3 des 6 multiplex fonctionnent normalement. Deux autres diffusent en puissance réduite sans doute jusqu'en septembre 2011. Le multiplex de la HD n'est pas en service.
Etat de réception des chaines sur l'émetteur de St Gervais
R1 : canal 66 ; 834Mhz : Réception bonne (F2, F3, F5, FÔ, etc.)
R2 : canal 35, 586 Mhz : Réception bonne (I-Télé, BFM TV, Direct 8, Gulli, F4, etc.)
R3 : canal 39 ; 618 Mhz : Réception faible (C+, C+ Ciné, etc.)
R4 : canal 31 ; 554 Mhz : Réception bonne (M6, W9, NT1, etc.)
R6 : canal 47 ; 682 Mhz : Réception très faible (TF1, Arte, NRJ 12, TMC, etc.)»

J'sais pas si vous avez tout compris, mais en tous cas vous pouvez aller voir tout ça sur notre site web.

Bon, j'espère que les parents qui s'garent comme des cochons auront saisi le message avant qu'un accident arrive comme ça dans le prochain bulletin, j'aurai même pas besoin de râler.

A bon entendeur, salut.

Signé Alby Lanoix

Poisson d'Avril

Dernière nouvelle

La délibération du Conseil (page 2) concernant la taxe sur les chiens ne sera pas été adoptée le 1er avril !

Elle a été rédigée dans ces termes en janvier 1921.

Les deux exceptions concernaient les chiens destinés à guider les aveugles et les mutilés de guerre. Les tarifs fixés par la loi du 31 janvier 1920 étaient exprimés en francs.

Inauguration

Inauguration de la place du «19 mars 1962»
Le Samedi 19 mars 2011, après la cérémonie officielle au Monument aux Morts et le dépôt de gerbe à 10 h, la place située près de la scierie Barnier à l'entrée nord du village sera inaugurée à 10 h30.
Tous les habitants sont conviés à cette cérémonie officielle.

Plan Communal de Sauvegarde

Comme toutes les communes de la Communauté de Communes de Vinay, l'Albenc sera prochainement dotée d'un plan communal de sauvegarde (PCS). Cet outil doit permettre d'alerter, de sauvegarder les populations et d'organiser les secours en situation de crise.

La commune doit recenser les personnes dépendantes (à mobilité réduite, sous assistance respiratoire,…) pour pouvoir leur porter assistance.
Si vous êtes dans ce cas, veuillez vous signaler en mairie.

En cas d'incident majeur, la commune aurait besoin de matériel pour venir en aide aux services de secours.

Nous faisons appel :
- **Aux agriculteurs, aux entrepreneurs qui pourraient intervenir avec leurs engins,**
- **Aux volontaires qui interviendraient dans leur quartier.**

Pour constituer une réserve et vous intégrer dans le futur plan de secours, merci de vous faire connaître en mairie.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues

Tous à vos souris : Du nouveau sur le site de la commune

Tout d'abord, les chroniques historiques que l'on retrouvait à la fin des bulletins municipaux sont désormais consultables en ligne dans la rubrique « Histoire & Patrimoine ».

Ensuite, la plupart des sujets traités dans les anciens bulletins sont accessibles grâce à un index des thèmes dans la rubrique « Vie municipale », sous-rubrique « Bulletins municipaux ».

Enfin, pour vos sorties, la page d'accueil du site vous offre à présent un accès direct aux programmes des différents cinémas de la région.

Venez nous voir sur : http://albenc.sud-gresivaudan.org/

Imp. PRESS VERCORS - Imprimé sur papier recyclé